

## Recherches sociographiques



# Micheline MAYER-RENAUD, *La distribution de la pauvreté et de la richesse dans les régions urbaines du Québec : portrait de la région de Montréal*

Hector Ouellet

Volume 27, numéro 3, 1986

Les cégeps vingt ans après

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056251ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056251ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ouellet, H. (1986). Compte rendu de [Micheline MAYER-RENAUD, *La distribution de la pauvreté et de la richesse dans les régions urbaines du Québec : portrait de la région de Montréal*]. *Recherches sociographiques*, 27(3), 552–552.  
<https://doi.org/10.7202/056251ar>

Micheline MAYER-RENAUD, *La distribution de la pauvreté et de la richesse dans les régions urbaines du Québec: portrait de la région de Montréal*, Montréal, Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, 1986, 109+28p.

Le document de Mayer-Renaud a été réalisé selon une triple intention. Il s'agit d'abord d'un document méthodologique. L'auteur cherche, dans un premier temps, à construire un « indice de statut socio-économique » pouvant être utilisé pour décrire, dans une perspective évolutive, de larges ensembles de population (ici, les communautés urbaines du Québec) sous l'angle de l'aisance relative des regroupements qu'on y retrouve. Par la suite, elle utilise cet indice pour décrire le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Ultimement, cependant, en créant une mesure synthétique traduisant le caractère multidimensionnel de la pauvreté et de la richesse, l'auteur cherche à produire un outil de planification des services de santé et des services sociaux.

Nous laisserons aux méthodologues le soin d'apprécier la qualité méthodologique autant de l'ensemble du travail que de l'indice qui en résulte. Celui-ci, inspiré de l'écologie factorielle, est en effet d'une facture relativement complexe. Compte tenu, cependant, de la similarité des résultats obtenus par l'auteur avec ceux d'études antérieures et réalisées sur d'autres ensembles urbains, nous sommes porté à croire en la qualité de l'instrument produit.

Comme l'étude utilise des données de deux recensements différents (1971 et 1981) pour tous les secteurs de recensement du Montréal métropolitain, elle permet de caractériser les divers quartiers de la communauté urbaine de Montréal à deux moments différents et d'en mesurer l'évolution au cours de la période étudiée. L'auteur rend ainsi utilisables des informations qui permettent la mise à jour et l'amélioration des informations déjà disponibles pour l'étude de la pauvreté à Montréal. Elle a eu aussi l'heureuse idée d'annexer à son étude les informations permettant de reproduire la même analyse pour d'autres ensembles urbains du Québec.

Quant aux possibilités d'utilisation de l'indice comme véritable outil de planification des services de santé et des services sociaux, l'étude nous laisse cependant sur notre faim. L'auteur part en effet du point de vue qu'« en apportant une connaissance globale de la répartition de la pauvreté et de la richesse dans une région urbaine, les résultats de l'analyse peuvent être directement utiles à un ensemble de processus de planification et de gestion sociale », parce que « les secteurs de pauvreté présentent un taux d'incidence plus grand de problèmes physiques et psychosociaux », parce qu'« ils sont plus vulnérables quand les difficultés surgissent dans l'un ou l'autre domaine de la vie sociale et économique [...] ». Ainsi, « l'indice de statut socio-économique peut alors servir à planifier ou réorienter la distribution des ressources et des services ». Le postulat d'une plus grande fragilité des populations socio-économiquement désavantagées, et donc d'une plus grande demande de services de leur part, est bien sûr difficilement discutable. Nombre de travaux scientifiques s'ajoutent à l'expérience quotidienne des organisations de services pour démontrer ce point. Il serait cependant souhaitable qu'une suite soit donnée à cette étude pour : 1. vérifier la valeur prédictive réelle de l'indice sur, sinon l'ampleur des besoins, du moins la demande effective de services ; 2. vérifier la nature de la relation entre cet indice et tant le volume des besoins que la demande de services : tel que l'auteur le mentionne d'ailleurs elle-même, il est peu probable que cette relation ne soit que simplement linéaire ; 3. vérifier la valeur prédictive de l'indice sur la *nature* des besoins. Il est en effet possible que différents niveaux sur l'indice de statut socio-économique puissent permettre de prédire des besoins sociaux, économiques ou médicaux de nature différente. À notre point de vue, ce n'est que lorsque de telles vérifications auront été faites qu'un indice tel que celui de Mayer-Renaud pourra être considéré comme un outil de planification sociale.

Hector OUELLET

*Centre de recherche sur les services communautaires,  
Université Laval.*